

« Il y a encore de la torture en Europe »

Interview de Manfred Nowak par Lea Wertheimer
Neue Luzerner Zeitung 28.04.2012
(Traduction et adaptation : AC-MS)

Manfred Nowak, professeur à l'Université de Vienne, est l'auteur d'un rapport sur la torture, élaboré pour le compte de l'ONU entre 2004 et 2010. Il en a sorti un livre, publié récemment en Autriche.

Selon lui, le 90% des pays du monde connaissent encore la torture, y compris en Europe.

La torture se définit comme toute action qui inflige à une personne sans défense une atteinte physique ou psychique, dans un but déterminé. La plupart du temps, ce but est d'obtenir des informations ou un aveu. Des atteintes psychiques telles que la privation de sommeil telle qu'elle se pratique aux USA est aussi de la torture, de même que l'utilisation de la peur de la personne torturée face à des bêtes comme des araignées par exemple.

La torture n'est pourtant jamais un bon moyen d'obtenir des aveux. On obtient davantage de renseignements par les techniques forensiques modernes comme les profils ADN. Les personnes que l'on torture disent parfois n'importe quoi, ou plutôt ce qu'ils pensent que leur bourreau veut entendre.

On trouve encore de la torture en Europe. La plupart des cas se passent en Russie, mais aussi en Turquie, qui figurent tous les deux en tête de liste. A l'autre extrémité de la liste, on trouve les Etats scandinaves. Manfred Nowak dit n'avoir jamais rencontré aucun cas au Danemark, ce qui montre qu'il est tout à fait possible de s'en passer. Pour éliminer la torture, il faut une volonté politique, qui se marque par une loi sévère réprimant la torture, qui en fait un crime grave puni d'une peine importante. Ce n'est pas acceptable que les auteurs de tortures, le plus souvent des militaires, des policiers ou des membres des services secrets soient punis de peines avec sursis, comme c'est arrivé en Autriche, où des policiers ont tabassé un ressortissant de Gambie qui refusait de monter dans un avion en partance pour son pays d'origine. Cet homme a été gravement blessé, mais les policiers n'ont écopé que de peines légères avec sursis, car la torture n'est pas considérée comme un crime en Autriche. Le pire c'est que ces hommes sont encore dans la police aujourd'hui.

A la question de savoir comment il a pu obtenir des informations, la torture se pratiquant toujours dans le secret, Manfred Nowak répond que ses visites dans les prisons se faisaient toujours à l'improviste, qu'il obtenait généralement la confiance des détenus, mais aussi que les techniques forensiques permettent de reconnaître avec précision les marques de torture et de les dater. La forme des marques permet de déterminer l'objet avec lequel la blessure a été infligée. Il cite l'exemple d'un homme en Jordanie dont l'épaule était démise, ce qui indique qu'il a été suspendu d'une manière particulière.

Le risque de cette enquête est que les personnes qui acceptent de témoigner de ce qu'ils ont subi peuvent subir des représailles. M. Nowak en informe les personnes qu'il interroge et il les signale à la Croix Rouge pour que cette dernière assure un suivi. Mais il ne peut pas exclure que des personnes qu'il a interrogées aient par la suite été torturées ou aient disparu.

Pour obtenir la confiance des détenus, il faut d'abord les saluer et leur tendre la main quand on entre dans leur cellule : « vous savez, ces gens sont souvent traités de manière pire que des animaux et ils sont donc reconnaissants pour chaque geste qui leur restitue un peu de dignité ».

Il y a quand même des Etats ou M. Nowak n'a pas pu enquêter : ce sont les pires du point de vue de la torture, comme l'Egypte, la Lybie, la Syrie ou l'Arabie saoudite. Le seul pays du Moyen Orient qui a accepté sa visite est la Jordanie, qui est probablement le moins grave du point de vue de la torture. Il estime cependant que sa mission a porté des fruits et qu'elle a permis quelques améliorations. Le plus efficace est de garder de bonnes relations diplomatiques avec les gouvernements, même si on les critique.

Quelques chiffres

En 2011, pour 100'000 habitants, il y avait 730 personnes emprisonnées aux USA ; 536 en Géorgie, 522 en Russie, 450 au Ruanda, 338 en Ukraine, 333 en Iran ; 331 en Thaïlande et 76 en Suisse.
